



Montpellier, le 14 mai 2012

Monsieur le Président,

Nous sommes convoqués aujourd'hui pour deux CAP, une concernant la liste d'aptitude d' Inspecteur, l'autre concernant le tableau d'avancement d'IR3.

Vous connaissez parfaitement la situation dans laquelle se trouvent les personnels vis à vis du Directeur Général aujourd'hui.

Pour mémoire les actions des personnels visant à faire reconnaître les indispositions passagères comme des autorisations d'absences, les excluant, de fait, du champ d'application du jour de carence imposé par le gouvernement, n'ont aboutit à aucune ouverture de dialogue.

Parallèlement nous connaissons parfaitement l'importance des CAP d'aujourd'hui. Il n'en demeure pas moins que le mépris affiché par le Directeur Général envers les personnels et leurs représentants ne peut être acceptable.

Les élus du personnel avaient pour habitude, lors des conflits antérieurs, de siéger dans les instances paritaires qui gèrent la carrière des personnels.

Si aujourd'hui nous persistons dans le refus de siéger dans de telles réunions c'est que :

la coupe est pleine !!

Jusqu'à l'ouverture d'un réel dialogue avec le Directeur Général sur le sujet évoqué, il n'entre pas dans nos intentions de venir nous asseoir autour d'une quelconque table de réunion avec vous.

Les élus de la catégorie A convoqués à la CAPL du 14 mai 2012